





Lot 4	Hangar douanier, bâtiment centre de santé et bureau brigade terre à Mboro	<b>THAJ SERVICES PLUS SARL</b> B.P :5069 Douala, Tel : 656 40 21 98/ 686 73 37 88, Email: <a href="mailto:info@thajservices.com">info@thajservices.com</a>	Trente et un millions neuf cent dix-huit mille cinq cent soixante-quatorze (31 918 574)
Lot 5	Immeuble siège du PAK (immeuble EMERGENCE) et étage 1 et 2 JULIENNE 2 à Kribi	<b>SCI EMERGENCE</b> B.P 489 Kribi ; TEL : (+237) 222 461 353, Email : <a href="mailto:sci.emergencedirectionkribi@yahoo.com">sci.emergencedirectionkribi@yahoo.com</a>	Quarante-huit millions neuf cent huit mille trois (48 908 003)
Lot 6	Immeuble MEAO à Kribi, Ancien Port et bureau SETN et la représentation de douala	<b>ETS TAMBE</b> B.P : 4163 Yaoundé, Tel : +237 698 65 34 24	Quarante-quatre millions neuf cent treize mille huit (44 913 008)
Lot 7	Cité du Port, cases de passage à Kribi et immeuble DOMAYO	<b>ETS CELESTE</b> B.P 905 Kribi, Tel : (+237) 696 13 39 29/ 675 13 08 51 Email: <a href="mailto:evelynengionza@yahoo.fr">evelynengionza@yahoo.fr</a>	Trente-neuf millions neuf cent soixante-seize mille huit cent soixante-deux (39 976 862)
Lot 8	Bâtiment R+2	<b>ALKAN ENVIRONNEMENT SARL</b> B.P 15270 Douala, Tel : (+237) 233 39 02 82 / 691 119 677 Email : <a href="mailto:info@alkan-ac.com">info@alkan-ac.com</a>	Quarante et un millions quarante et un mille neuf cent quinze (41 041 915)
Lot 9	Immeuble YAOU	<b>GROUPEMENT ETS AFIZA &amp; EPS</b> B.P YAOUNDE, Tel : 696 31 64 20	Quarante-huit millions deux cent soixante-deux mille huit cent douze (48 262 812)

*Handwritten signature or initials in green ink.*



Les adjudicataires sont par conséquent invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours ouverts qui suivent, à la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2 pour suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Fait à Kribi, le 11 DEC 2024

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI,  
MAITRE D'OUVRAGE



Patrice Melom